REVUE Beyra

Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

ISSN-L : 3105-3238
ISSN-P : 3105-322X

Numéro : Juin 2026

OPEN ACCESS

Email : revuebeyra@gmail.com
Site web : www.revuebeyra.net

Editeur : UFR des Lettres et des Arts - Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo - Côte d'Ivoire)

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

REVUE BEYRA

Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

UFR des Lettres et des Arts
Université Peleforo GON COULIBALY

(Korhogo - Côte d'Ivoire)

REVUE BEYRA
Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

ÉQUIPE ÉDITORIALE

- **Directeur de Publication :** KOFFI Hamanys Broux De Ismaël, Maître de Conférences
- **Directeur de Rédaction en Chef :** KOUAME Koia Jean Martial, Professeur Titulaire
- **Directeur de Rédaction :** KOUASSI Konan Stanislas adjoint, Maître de Conférences

COMITE DE RÉDACTION

- KOUASSI Konan Stanislas
- KOFFI Hamanys Broux De Ismaël
- YAO Koffi Armand
- KOUASSI Kouakou Jean Michel

COMITE DE LECTURE

1. KADJA Sahoun Francis
2. SIKA Kouamé Prosper
3. KAMAGATÉ Ouattara Bakary
4. COULIBALY Sirabana
5. YAVO Doffou Brice Anicet
6. WAHI Djokouri Innocent
7. KOUADIO Xavier
8. COULIBALY Daouda
9. KOUAKOU Brou Médard
10. KOUASSI N'dri Maurice
11. YAO Koffi Armand
12. KAMAGATE Vahama
13. AGNEY Ahou Florence
14. KOUAKOU Francis Pacôme
15. ABAKA Kouassi Gérard

COMITE SCIENTIFIQUE

1. Prof. ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. Prof. IRIE Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
3. Prof. KOUAMÉ Koia Jean Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
4. Prof. ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
5. Prof. OULAI Jean-Claude, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. ADOU Kouadio Antoine, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
7. GBAKRÉ Andoh Jean Marie, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
8. SILUE Gnénébelougo, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

9. GACHA Franck-Gautier, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
10. ASSANVO Amoikon Dyhie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
11. NIAMKEY Aka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
12. TAPÉ Jean-Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
13. GOKRA Dja André Ouréga Junior, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. GNAYORO Jean Florent Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
15. TOPPE Eckra Lath (Côte d'Ivoire)
16. KOUACOU N'goran Jacques, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Marketing & Publicité : Dr N'GUESSAN Dedou G. F. / Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib
Web Master / Infographie : Sanguen KOUAKOU

REVUE BEYRA
Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

PRESENTATION DE LA REVUE BEYRA

BEYRA est l'appellation en langue baoulé (Centre de la Côte d'Ivoire) du Touraco vert. Il s'agit d'un bel oiseau des savanes qui se caractérise par sa grande beauté. En outre, cet oiseau au chant mélodieux et au beau plumage multicolore se présente comme le symbole de la beauté et du brassage. L'harmonie des couleurs que renferme son plumage constitue une source d'inspiration intarissable. Elle invite à s'inscrire dans une dynamique interculturelle et interdisciplinaire au bénéfice de la science.

Ainsi à l'image de ce bel oiseau, la Revue interdisciplinaire BEYRA ambitionne de publier des articles scientifiques inédits au confluent des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues. Logée au sein de l'UFR des Lettres et des Arts de l'Université Peleforo GON COULIBALY, la Revue interdisciplinaire BEYRA publie des contributions théoriques ou des résultats de recherches de terrain des Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants des champs disciplinaires ci-dessus énumérés.

La Revue scientifique interdisciplinaire BEYRA transcende les frontières pour donner la possibilité aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Etudiants de tous les horizons de soumettre des travaux originaux et inédits. Dans cette dynamique, la Revue interdisciplinaire BEYRA lance pour chaque numéro des appels à contributions à travers les canaux de diffusion existants.

REVUE BEYRA
Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue scientifique BEYRA est une revue électronique semestrielle qui publie des articles originaux en Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues.

Modalités de soumission

Les propositions de contribution doivent comprendre :

- le titre envisagé (Times New Roman, taille 20, caractères d'imprimerie, centré) ;
- le nom et le (s) prénom (s) (Times New Roman, taille 12, Premières lettres en majuscule, centré);
- le rattachement institutionnel et les coordonnées (e-mail) du ou des auteurs ;
- deux résumés en français et en anglais (250 mots maximum, interligne simple) ;
- 5 à 7 mots-clés en français et en anglais ;
- le texte complet (7600 mots maximum), en version Word, Times New Roman 12, interligne simple.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'au moins un (01) cm à gauche pour la première ligne.

NORMES DE RÉDACTION ET DE PRÉSENTATION

Toutes les contributions doivent adopter, pour la rédaction, les NORMES CAMES (NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 Juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI) concernant la rédaction des textes en Lettres et Sciences humaines).

Extrait NORCAMES (Lettres et sciences humaines)

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit:

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom (s) et Nom de l'auteur, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations)

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois (03) lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : – (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; – Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

Exemples :

– En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (…) ».

– Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société,* Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151. 4.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

REVUE BEYRA
Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues

ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

LA COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ET COMPORTEMENTAL AU SERVICE DE LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT EN CÔTE D'IVOIRE

Dre GBLIGA née AGBA Djoman Cynthia
Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo
Assistante
agbacynthai@yahoo.fr

Resumé
Selon l'article 40 du code de l'environnement « la protection de l'environnement et la promotion de la qualité de vie sont un devoir pour la communauté et pour chaque personne physique ou morale ». L'atteinte de cet idéal exige l'implication de divers acteurs : citoyens, institutions et entreprises qui, chacun en ce qui le concerne, doit proposer des pistes à suivre. Pour notre part, nous militons pour l'adoption et la réappropriation d'attitudes écocitoyennes observées chez certaines communautés traditionnelles qui perçoivent l'environnement comme un héritage à protéger pour les générations futures. Pour ce faire, nous procéderons à une analyse de contenus à orientation qualitative et quantitative axée sur des données issues d'une recherche documentaire, d'observations directes non participatives et collectées au moyen d'un questionnaire. Cette analyse qui s'appuie sur le modèle des présomptions liées à l'environnement et la théorie des usages et des gratifications de la théorie de la communication pour le hangement social et comportemental a montré que la génération d'alors bien que portée vers la recherche du profit se souciait de son environnement, source de toute richesse. En revanche, celles de nos jours le néglige et l'exploite de façon abusive et irraisonnable. Face à une telle conclusion, il apparaît important d'élaborer une stratégie de communication en vue d'un changement social et comportemental. Cela dans l'optique de la transmission intergénérationnelle des modes ancestraux de gestion de l'environnement. Cela à l'effet d'éventuellement réduire le gaspillage et préserver environnement.
Mots clés : CCSC, Environnement, Génération, richesse, Protection.

Abstract
According to Article 40 of the Environment Code, "environmental protection and the promotion of quality of life are a duty for the community and for every natural or legal person." Achieving this ideal therefore requires the involvement of various stakeholders citizens, institutions, and businesses each of whom must propose a way forward. For our part, we advocate for the adoption and re-appropriation of eco-conscious attitudes found in certain traditional communities, which view the environment as a legacy to be protected for future generations. To this end, we will conduct a qualitative and quantitative content analysis based on data derived from a literature review, direct non-participant observations, and questionnaire responses.This analysis grounded in the environmental presumption model and the uses and gratifications theory within the framework of Social and Behavioral Change Communication reveals that the generation of that era, despite its profit driven nature, cared about the environment as the source of all wealth. In contrast, today's generations neglect it and exploit it in an excessive and reckless manner. Given this conclusion, it is crucial to develop a communication strategy aimed at fostering social and behavioral change. The goal is to facilitate the intergenerational transfer of environmental management practices, thereby potentially reducing waste and preserving the environment.

Keywords : CCSC, Environment, Wealth, generation, Protection.

REVUE BEYRA
Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues

ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

Introduction

Le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, officiellement connu sous le nom de Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), a marqué un tournant majeur dans la gouvernance environnementale mondiale. Il a mis en lumière l'interdépendance entre l'environnement, le développement économique et le bien-être des populations. Il a par ailleurs appelé les États à intégrer ces dimensions dans leurs politiques nationales. L'adoption de textes fondateurs comme la Déclaration de Rio, l'Agenda 21, et les Conventions sur la diversité biologique, les changements climatiques et la désertification a contribué à redéfinir les priorités des politiques publiques (Portail officiel sur les Changements Climatiques - Côte d'Ivoire, 2026).

À ce propos, il convient de rappeler que la Côte d'Ivoire est fortement dépendante de ses ressources naturelles. De ce fait, elle est particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique et de la destruction des écosystèmes. Ce pays connaît un véritable problème de gestion environnementale. En réaction, il a créé, depuis 1926, un réseau d'aires protégées et de forêts classées sur tout le territoire national. Ces espaces riches en espèces végétales et animales se répartissent entre des parcs et réserves naturelles, des forêts classées et des sites sacrés dont certaines incluent des milieux aquatiques.

En dépit de ces dispositions prises, on note un taux de dégradation considérable du couvert forestier. Au cours des années 1980, les forêts recouvraient 28 % de la surface émergée ; en 1990, elles n'en couvraient plus que 26 %. La situation des poissons est la plus inquiétante : l'on note que 34 % des espèces sont menacées d'extinction, dont 13 % d'extinction immédiate. Les forêts classées ont régressé de 86,8% au cours de la période 2000-2015. Cet état de fait induit celui de la perte de la biodiversité au niveau des écosystèmes, des espèces et de la variabilité intra spécifique. On déplore ici aussi la dégradation des habitats, l'invasion des espèces étrangères et l'exploitation directe qui affectent autant les poissons d'eau douce que ceux d'eau de mer.

Alors, comment s'y prendre pour assurer un lendemain meilleur à la génération future ? Quelle est la politique de l'État dans la transmission des valeurs de la bonne gestion environnementale afin d'assurer une pérennité intergénérationnelle ? Cette étude axée sur la théorie de la communication pour le changement social et comportemental ambitionne au regard de données factuelles recueillies à l'issue d'une recherche documentaire, d'observations directes non participatives et d'un questionnaire d'élaborer une stratégie de gestion durable de l'environnement en Côte d'Ivoire. Elle s'attèlera à montrer que la politique actuelle a montré ses limites.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. Cadre théorique

Cette étude a mobilisé trois modèles théoriques de la communication. Il s'agit de modèles psychosociaux, sociaux et les modèles écologiques qui ont tous l'avantage d'expliquer le processus ainsi que les déterminants du changement de comportement. Le recours auxdits modèles permettra d'identifier les comportements à promouvoir. L'idéation, par exemple, la principale théorie des modèles psychosociaux se présente comme une nouvelle façon de penser. Elle explicite les moyens par lesquels les membres d'une communauté donnée interagissent au moyen des médias. Au niveau individuel, le changement de comportement est motivé par le désir des gens de réduire leur risque, de tirer un bénéfice personnel de la nouvelle attitude ou pratique adoptée. Par ailleurs, le changement de comportement est facilité par le renforcement d'un sentiment d'efficacité personnelle à maintenir le changement.

Les modèles psychosociaux élaborés dans les sociétés occidentales ont une pertinence limitée dans des contextes sociaux où les décisions découlent des normes et processus du groupe. Ils mettent en

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues

ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

effet l'accent sur l'individualisme et les processus cognitifs. Ces modèles impliquent une prise de décision rationnelle et linéaire alors que dans le contexte africain les interactions entre le comportement individuel et les facteurs sociaux, culturels et économiques déterminent largement le comportement.

Les modèles sociaux, eux, sont basés sur le présupposé que les facteurs déterminent le comportement sont complexes et que les facteurs au niveau individuel n'expliquent pas suffisamment le comportement. Ils mettent l'accent autant sur les facteurs communautaires qu'individuels. Les modèles sociaux reconnaissent aussi l'importante influence de l'environnement immédiat et des groupes de pairs sur les comportements normatifs. Ainsi, les interventions basées sur les modèles sociaux mettent l'accent sur la mobilisation communautaire, la participation et l'investissement de la communauté pour un changement des normes sociales. Aussi, avons-nous la théorie de l'influence sociale, classée parmi les modèles sociaux, cette théorie repose sur l'hypothèse clé selon laquelle les gens modifient leurs comportements ou croyances sous l'effet d'une pression réelle ou imaginaire, volontaire ou involontaire, exercée par une personne ou un groupe de personnes. En effet, la théorie de l'influence sociale entend exposer les gens à la pression sociale en même temps que les équiper à y faire face. Celle-ci s'appuie sur l'approche des pairs-éducateurs pour fournir de l'information et enseigner les compétences spécifiques.

Les modèles écologiques, quant à eux, mettent l'accent sur la nature multidimensionnelle du comportement. Ils reconnaissent le rôle joué par les facteurs structurels environnementaux. Il s'agit de facteurs intra-personnels, interpersonnels et communautaires qui interviennent dans la détermination du comportement individuel. Les modèles écologiques cherchent, de ce fait, à vaincre les obstacles individuels, communautaires (réseaux sociaux), organisationnels et/ou institutionnels (McLeroy, 1988).

1.2. Cadre méthodologique

Sur le plan méthodologique, cette étude a mobilisé trois méthodes de collecte de données : recherche documentaire, l'observation directe et le questionnaire. Celles-ci ont permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives. De façon générale, les recherches ont été conduites dans le contexte ivoirien, et particulièrement dans les villes d'Abidjan, (Yopougon, Cocody, Bingerville), de Korhogo et de Bouaké. Cette enquête qui a duré 3 mois couvrant la période de janvier à Mars 2026. Elle a concerné, pour ce qui est de l'enquête au moyen du questionnaire, 100 femmes et 100 hommes, tous des chefs de ménages, les chefs communautaires, et les responsables de terres. L'objectif visé étaient de recueillir leurs avis sur la question de la gestion de l'environnement. Les données ainsi collectées ont été analysées avec le logiciel de traitement de données quantitatives et qualitatives MAXQDA 2020 qui a permis de ressortir les résultats que la section ci-après dévoilera.

2.1. Résultats de l'étude

Nous présenterons successivement les données issues de la recherche documentaire, de l'observation directe et de celles obtenues au moyen des questionnaires.

2.1. La gestion de l'environnement par la Côte d'Ivoire de 1960 à aujourd'hui

Les données collectées ayant trait à la gestion de l'environnement par la Côte d'Ivoire de 1960 à aujourd'hui révèlent la nécessité de mettre en place une politique de gestion de l'environnement. À ce propos, la Côte d'Ivoire a pris des dispositions constitutionnelles. L'article 19 de sa constitution de 1960 stipule que « le droit à un environnement sain est reconnu à tous ». L'article 28 va plus loin en précisant que « La protection de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie sont un devoir pour la communauté et pour chaque personne physique ou morale ». Des dispositions similaires sont prises par la constitution de 2000. Celles-ci précisent que l'environnement est composé de l'environnement

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues

ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

humain (le cadre de vie et l'aménagement du territoire) et l'environnement naturel (le sol, le sous-sol, les ressources en eau, l'air, la diversité biologique, les paysages, sites et monuments).

Selon les données du ministère de l'Environnement, la superficie de la forêt dense qui était de 12 millions d'ha en 1960 ne représente plus que 2,802 millions ha en 2007, soit une perte de plus de 75% du patrimoine en moins d'un demi-siècle. En 2007, il est dénombré 0,672 millions d'ha de forêts classées, 1,728 millions d'ha pour les parcs nationaux et réserves et 0,400 millions d'ha pour le domaine rural estimé à 7,117 millions d'ha. Ce patrimoine ne prend pas en compte les forêts sacrées du domaine rural. En effet, la Côte d'Ivoire dispose en 2007 de 382 périmètres d'exploitations forestières d'une superficie de 14.096.471 ha, mises en valeur par plus d'une centaine d'industries du bois représentées par 139 unités de transformation agréées. La production de grumes est passée de 1.669.998 m3 en 2004 à 1.576.362 m3 en 2005 et celle du charbon de bois de 35.100 tonnes à 29.780 tonnes sur la même période.En outre,En 2008, 77,5% des ménages ont recours au charbon de bois ou au bois de chauffe comme source d'énergie pour la cuisson. Malheureusement, l'on constate, la dégradation très avancée du patrimoine forestier due aux occupations agricoles qui porte sur environ 40 à 50% de la surface forestière (Ministère de l'environnement,politique nationale de l'environnement,2011). Plusieurs facteurs sont à l'origine de la dégradation de ce patrimoine, notamment la dynamique de l'agriculture extensive basée sur la technique des cultures itinérantes sur brûlis, l'exploitation forestière de type minier, les prélèvements de bois pour la cuisson des aliments, la pression démographique, les infiltrations clandestines dans les forêts classées et les parcs nationaux et réserves analogues, la chasse, l'élevage et la fréquence des feux de brousse.

Pour ce qui est des ressources en eau, les mêmes sources révèlent que la Côte d'Ivoire dispose quatre grands fleuves (le Sassandra, le Bandama, le Comoé et le Cavally), d'un vaste plan d'eau lagunaire, de plusieurs nappes souterraines et de 11 bassins versants dont elle a 2 en partage avec les pays limitrophes. Cependant, la nappe d'Abidjan qui permettrait la production d'environ 150 millions de m^3 par an permettant d'alimenter 70% des abonnés, a atteint ses limites à l'horizon 2012. De plus, au cour de notre enquête sur le terrain, des traces de pollution et une baisse de niveau ont été observées.Aussi, De sérieuses menaces sur la qualité des eaux et leur productivité sont à craindre avec, le développement des végétaux aquatiques envahissants, la prolifération d'algues et l'extraction de sable en lagune, l'ensablement des barrages hydroélectriques et l'utilisation des produits toxiques pour la pêche. Ainsi au niveau des aires protégées.

Au niveau des aires protégées, la Côte d'Ivoire dispose de huit parcs nationaux (1 856 750 ha), quatre réserves de faune ou flore (247 170 ha) et deux réserves naturelles intégrales (155 ha). Si l'on ajoute à ces espaces les réserves botaniques, qui ont été créées comme mesure d'accompagnement, l'espace total d'aires protégées s'élève à 2 201 000 ha (soit 7 % du territoire). Les parcs nationaux et les réserves protègent environ 90 % des mammifères et des oiseaux de la région, y compris des populations avifaunes régionalement endémiques, des antilopes, et des primates. La Côte d'Ivoire dispose de huit parcs nationaux (1 856 750 ha), quatre réserves de faune ou flore (247 170 ha) et deux réserves naturelles intégrales (155 ha). Si l'on ajoute à ces espaces les réserves botaniques, qui ont été créées comme mesure d'accompagnement, l'espace total d'aires protégées (AP) s'élève à 2 201 000 ha (soit 7 % du territoire). Les parcs nationaux et les réserves protègent environ 90 % des mammifères et des oiseaux de la région, y compris des populations avifaunes régionalement endémiques, des antilopes, et des primates. Ainsi, les aires représentent énormément un gain pour la Côte d'Ivoire, car, la faune et ses principaux habitats (parcs nationaux, réserves naturelles et forêts classées) constituent l'un des principaux supports de l'industrie touristique naissante (le tourisme écologique). Ensuite, la pharmacopée traditionnelle, en plein essor sur le marché national du médicament, extrait une grande partie de ses matières premières de la forêt (racines, feuilles, écorces, tiges, etc.

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues

ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

Malheureusement, depuis quelques années, les aires protégées subissent de fortes pressions anthropiques, causant la dégradation accélérée des ressources fauniques et floristiques. Cette dégradation accélérée des ressources des aires protégées est due à l'insuffisance des moyens de protection et de surveillance. Les pressions sur les aires protégées se traduisent notamment par le braconnage, l'exploitation forestière, agricole et aussi par une croissance démographique qui s'élève à 3,5% par an.

Au regard des principes généraux du droit de l'environnement, ressortent les aspects universels de ces principes qui sont applicables à tous y compris en Afrique et en Côte d'Ivoire en tenant compte des générations futures. L'administration de l'environnement est prise en charge par le ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts créé le 20 juillet 1977 après avoir été un secrétariat d'Etat chargé des parcs nationaux et de la déforestation. Comme partout ailleurs, d'autres ministères se partagent l'action environnementale. Il s'agit de l'agriculture, des mines et de l'énergie, de la production animale et des ressources halieutiques, du commerce et de l'industrie. En vue d'assurer l'efficacité de la gestion environnementale, les différents acteurs publics et privés jouent un rôle déterminant. Les ONG ont une place non négligeable dans la préservation de l'environnement ivoirien. Elles disposent d'une reconnaissance juridique et jouent un rôle de premier rang dans l'information et la formation des citoyens ivoiriens (Adon GNANGUI, 2009).

Le même constat est fait au niveau de l'environnement humain fortement impacté par la production quotidienne des ordures ménagères. À ce propos, celle de la ville d'Abidjan est passée d'environ 2500 tonnes en 2002 (date du déclenchement de la crise ivoirienne) à environ 3500 tonnes aujourd'hui. Le taux d'enlèvement actuel est estimé à 46,1% en 2006 (Banque Mondiale/Côte d'Ivoire - Projet d'urgence d'infrastructures urbaines) contre 90% représentant la norme préconisée, rendant ainsi la ville d'Abidjan insalubre. Cette insalubrité est liée non seulement aux flux migratoires des populations fuyant la guerre vers le district d'Abidjan, mais aussi à l'accroissement du taux de production d'ordures ménagères par rapport au taux d'enlèvement. Ensuite à la faible capacité technique et opérationnelle des opérateurs, à la désuétude des infrastructures de salubrité, à l'incivisme des populations et à l'occupation illicite et anarchique du domaine public à des fins commerciales. Cette dégradation de la salubrité a des conséquences sur les plans sanitaire, environnemental, économique et touristique.

En dépit de ce fait l'assainissement de l'espace urbain très peu de villes disposent de Côte d'Ivoire disposent de schémas directeurs d'assainissement encore moins de système d'assainissement. Les localités urbaines et rurales ivoiriennes présentent pour la plupart, un environnement fortement dégradé sous les effets conjugués de la crise économique et de la situation de guerre qu'a connue le pays avec ses déplacements massifs de populations. Seules 7 villes sont dotées aujourd'hui chacune d'un schéma directeur d'assainissement. Ce sont : Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro, Daoukro, Daloa, Gagnoa et San-Pédro. Toutefois, l'essentiel des investissements a été jusque-là consacré à la seule ville d'Abidjan qui compte, à ce jour, plus de 2000 km de réseau collectif, 51 stations de refoulement et de relevage. Ces ouvrages nécessitent des travaux d'entretien une maintenance coûteuse, dont la régularité est rarement assurée par manque d'organisation et de moyens au niveau des services techniques centraux ou municipaux. Le dysfonctionnement du réseau pluvial est également lié à une mauvaise appropriation des ouvrages par les riverains, ainsi qu'au manque d'organisation du système d'évacuation des déchets solides. Par ailleurs, les exutoires en lagune de la plupart des réseaux d'eaux usées risquent de contaminer la nappe souterraine par leurs infiltrations. A Abidjan, 4,4 millions de m3 par an de rejets résiduaires des industries et des ménages sont déversés dans la lagune Ebrié. Aussi, l'aménagement très partiel des bassins d'orage provoque de graves problèmes d'inondations récurrentes dans les communes comme Yopougon et Abobo (politique nationale de l'environnement, 2011).

2.2. Perception et politique de la gestion de l'environnement de l'Etat

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues

ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

Des mécanismes de mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des actions prévues au PNAE ont été créés. Dans cette dynamique, le Fonds National de l'Environnement (FNDE) a été mis en place par le décret n°98-19 du 14 janvier 1998. Il a pour objet de soutenir financièrement la politique de l'Etat relative à la protection et à la restauration de l'environnement et des ressources naturelles. De nombreuses actions techniques visant à restaurer les milieux naturels dégradés ont été initiées. La plus illustrative est celle relative au reboisement qui est la réponse technique contre la déforestation. Des projets d'assainissement et de drainage touchent les quartiers où vivent les populations les plus défavorisées et démunies. Les actions de sensibilisation, d'information, d'éducation et de communication avec l'implication et la participation des Organisations Non Gouvernementales (ONG) tentent de modifier les comportements dommageables des populations sur leur environnement et leur cadre de vie. Nonobstant, la politique de l'État relative à la protection de l'environnement, la Côte d'Ivoire ne dispose pas de politique nationale de salubrité urbaine, et d'un système de valorisation des déchets qui permettrait de recycler les déchets. Comme le souligne (Bassémory KONE, 2019) sur le plan national, il n'existe pas de plan national d'adaptation aux changements climatiques. Aussi, le PND 2016-2020, relève quelques défaillances au niveau de la politique générale de l'environnement.

Par ailleurs, l'absence des différents décrets d'application du Code de l'environnement rend difficile la mise en œuvre des conventions ratifiées par la Côte d'Ivoire. Sur le plan local, cette situation est renforcée par l'absence de plan de villes ivoiriennes et par de réserves foncières pour la construction d'infrastructures de salubrité. Les principales entraves comportementales à la gestion durables de l'environnement se manifestent par une faible conscience écologique.

2.3 Perception de la gestion de l'environnement par la population dans les années 1960

La terre, par le passé, était perçue comme un bien collectif, contrairement à ce que soutiennent certains analystes des écoles libérales. Selon ces derniers "les forêts sont une ressource commune, elles sont surutilisées et un individu n'a aucun intérêt a préserver un arbre s'il y a risque que quelqu'un d'autre le coupe, il n'as certainement aucun intérêt à en planter,"(~problème économiques, 1992: 21), la propriété collective de la terre (Sakô, dans le cadre traditionnel africain assié, bloa) considérée strictement (absence d'antagoniste d'intérêt,économique, prédominance de l'intérêt général sur les aspirations individuelles, prépondérance de la solidarité etc) en garantissait une gestion écologiquement saine.

L'idée de l'individualisme en ce temps n'existait pas encore. Chaque génération selon la culture tenait ses droits de la génération précédente sans que celle-ci perde son droit de regard sur l'usage qui est fait du patrimoine commun. Chaque génération joue à l'égard de celle qui l'a précédée le rôle d'administrateur des biens collectifs et est de ce fait tenue de lui rendre compte de ses actes d'administration. La perspective de cette reddition des comptes est une garantie efficace contre les actes de disposition" (Kouassigan, G-A, 1966: 92). À cet effet, quel compte allons rendre à la génération précédente et à celle de la génération future?

De nos jours, la terre cri son désarroi car elle est en souffrance. Nous avons peu d'administrateur des biens collectifs pour rendre compte à la génération précédente et oublions parfois qu'une nouvelle génération viendra hériter de cette même terre. Le mécanisme de la pensée totémique qui était utilisé pour créer une coexistence pacifique entre l'homme et l'animal, par exemple, prenait en considération cette dimension éminemment culturelle. Les actions environnementales contemporaines ont bénéficié du soutien des populations rurales concernées. C'est ce que soutien Bernard Holas (1980) en ces termes : le mécanisme de la pensée totémique est prévu pour aider à réaliser une intégration de l'être humain dans le monde physique environnant qui, traduit en d'autres termes, constitue son milieu existentiel

Les interdits alimentaires ou totems d'origine animale, bien que relevant, avant tout, du sentiment des peuples africains, peuvent, par leur histoire, fournir des appréciations sur les interrelations

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues

ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

entre milieu et société ainsi que sur les interdits tant végétaux que religieux. En effet, les modalités d'adoption des totems que relatent les récits mythico-historiques relatifs au processus de peuplement d'une région donnée montrent la profondeur des liens qui s'établissent entre l'animal totémique et la communauté humaine. Il est donc évident qu'en prenant en considération cette dimension éminemment culturelle, les actions environnementales - contemporaines bénéficieraient du soutien des populations rurales concernées. La protection des animaux totémiques serait assurée par les populations locales réunies au sein de comités d'amis de la nature. Ces comités fonctionneraient sur la base des principes édictés par les sacrificateurs locaux ayant la charge, la surveillance des sites et forêts sacrés.

En outre, il existait dans les sociétés ivoiriennes, plusieurs techniques pour chasser sans impacter négativement la faune. En effet, la chasse, dont les produits étaient exclusivement destinés à la consommation immédiate, se pratiquait à l'aide d'instruments très simples se réduisant aux pièges sous toutes les formes (assommoirs, cul-de-sac, lacets, glu ...) et armes (filets de chasse, fronde, fusil à piètre, lance.). Contrairement à ce que se faisait à l'époque préhistorique, celle qui se pratiquait dans les sociétés ivoiriennes anciennes ne pouvait pas constituer un danger pour la faune parce qu'elle était d'une extension limitée et, surtout, parce que les techniques étaient rudimentaires et par conséquent faiblement destructrices. En milieu traditionnel africain "la chasse c'est avant tout une manière d'être vis-à-vis de l'espace, une manière d'affirmer sa présence dans la forêt, de contrôler son environnement à défaut de le maîtriser" (Schwartz,1977). Ainsi, grâce à ces techniques traditionnelles, les sociétés ivoiriennes ont su préserver l'environnement à travers la faune pour les générations qui ont pu les précéder jusqu'à nos jours.

Ainsi, les perceptions environnementales anciennes et les pratiques qui en découlent, telles que nous venons de les analyser, montrent que, même si l'idée d'une nature (séparée de l'homme) était absente des systèmes de pensée africains, celle de sa conservation-peut-être pour cette paradoxale raison, ne l'était pas. Celle-ci constitue donc l'un des fondements de l'expérience écologique des sociétés africaine, sur lequel on aurait pu s'appuyer pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques modernes en matière de protection de la nature.

Pour s'en convaincre, il convient de porter un regard sur la gestion des déchets ménagères dans le district d'Abidjan où la production quotidienne des ordures ménagères à Abidjan est passée d'environ 2500 tonnes en 2002 (date du déclenchement de la crise ivoirienne) à environ 3500 tonnes aujourd'hui. Le taux d'enlèvement actuel est estimé à 46,1% en 2006 (Banque Mondiale/Côte d'Ivoire - Projet d'urgence d'infrastructures urbaines) contre 90% représentant la norme préconisée, rendant ainsi la ville d'Abidjan insalubre. Et cette insalubrité est liée aux flux migratoires des populations fuyant la guerre vers le district d'Abidjan. Celle-ci est liée également à l'accroissement du taux de production d'ordures ménagères par rapport au taux d'enlèvement. Un problème crucial que rencontre quotidiennement la population sans défense. Déplus, les raisons de cette insalubrité sont liées également non seulement à la faible capacité technique et opérationnelle des opérateurs, de la désuétude des infrastructures de salubrité, mais aussi de l'incivisme des populations.

En matière de santé, la présence des ordures à proximité des résidences est une source de contraction de maladies, notamment les maladies liées à l'insalubrité. Ce phénomène est accentué par des présences nuisibles comme celle des moustiques, des mouches, des rats, des bactéries, vecteurs de maladies comme le paludisme, la fièvre typhoïde, le choléra, les maladies respiratoires.

2.4. Perception de la population sur la gestion de l'environnement de nos jours

De nombreuses communautés traditionnelles africaines, par exemple, ont encore aujourd'hui une vision holistique du monde, différente de la vision dualiste de la science classique issue de la pensée cartésienne, sur laquelle sont justifiées les stratégies de gestion des espaces et des ressources mises en place par les gouvernements et les organisations internationales. Comprendre ce que le temps signifie

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

pour ces communautés détermine notre compréhension du sens donné au long terme, ainsi que l'importance accordée aux générations futures. Dans ces sociétés traditionnelles, la perspective holistique, directement reliée à la cosmogonie, représente une vision du monde en tant que « être vivant », incluant non seulement les éléments naturels comme les animaux, les plantes ou les humains, mais aussi les éléments spirituels comme les ancêtres, les esprits ou les générations futures. Dans cette vision, la nature n'appartient pas aux humains ; ce sont les humains qui appartiennent à la nature (Föllmi, 2005). En effet, la perception de la nature que nous avons joue un rôle crucial pour sa conservation. Différentes cultures, nations et secteurs sociaux ont diverses opinions, perceptions et attentes de l'environnement qui les entoure. Ce rapport à la nature peut aussi varier individuellement dans un même groupe social (Mireia Boya Busquet, 2006). D'une façon générale, bien que les populations soient sensibles à la qualité de leur environnement à titre individuel, ils ne traduisent pas toujours cette sensibilité dans le cadre de leur activité. La prise en compte de cette préoccupation dans la gestion de l'environnement est pratiquée par la majorité de la population, sur 100%, soit 90% des enquêtés répartis respectivement en 80% des enquêtés n'ayant pas pris conscience et 10% d'enquêtés indifférents. Aussi 10% des enquêtés sont conscients de leurs actes qu'ils posent pour la protection de leur environnement. Malheureusement ceux-ci sont parfois jugés négativement dans leurs familles et communautés.

Par ailleurs, les ménages éloignés du point de groupage se débarrassent de leurs ordures dans leur environnement immédiat à cause de la paresse, du manque de civisme, de l'irrégularité de la collecte des ordures et de l'absence d'un système de pré-collecte formel. Les ravins tout comme les devantures des cours et autres caniveaux servent de dépotoirs comme c'est le cas dans la plupart des quartiers précaires de la ville. Ainsi, les travaux aboutissent sensiblement aux mêmes résultats et mettent en évidence le manque de conscience environnementale des populations d'Abidjan.

3. Discussion

3.1. Les impacts des activités humaines sur l'environnement

Les activités humaines ont un impact important sur l'environnement en Côte d'Ivoire. Nous les percevons à plusieurs niveaux à savoir l'agriculture, le secteur de l'eau, et la gestion des déchets.

Les pratiques agricoles constituent l'une des causes de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) en Côte d'Ivoire avec 6 140,80 ktonne équiv. CO2 en 2012 soit 38,47% des émissions de GES. En effet, pays agricole, la superficie des sols cultivables en Côte d'Ivoire s'élève à 16 millions d'hectares, soit 53% de la superficie totale du pays. Et La superficie cultivée est de 6 millions d'hectares, soit 35% de la superficie. Ainsi ce secteur, bien qu'il soit le poumon économique de la Côte d'ivoire, ces activités agricoles sont sources d'utilisation de produits phytosanitaires qui dégradent les sols par leur contamination en composés organochlorés (Aldrine, Dieldrine, Endrine). En outre, l'utilisation abusive des bois de chauffe sont l'une des causes de la déforestation et de la dégradation du couvert forestier. Car, la perte totale de la couverture ligneuse s'estime à 4 449 718 ha entre 1986 et 2015. Le taux annuel de déforestation s'élève à 3,04 %, soit 2 756 412 ha de forêt perdus entre 1986 et 2000 et 2,66 %, représentant 1 693 306 ha de forêt perdus. Une triste réalité qui pourrait mettre en danger la vie des générations futures (Profil Environnemental,2021).

Ainsi, assurer la nourriture, sauvegarder l'eau et préserver l'environnement, sont des actions fortes des générations présente et future pour avoir des populations saines, et non seulement pour des raisons d'éthique intergénérations, mais aussi pour des raisons économiques (Mughal, 1992). Les ressources naturelles constituent à cet effet des facteurs productifs de grande envergure dans le cas de l'agriculture. Par conséquent leur dégradation est un problème grave, qui pourrait compromettre le potentiel productif futur (Murua et Laajimi, 1995). Cependant, lorsque le climat est chaud et sec ou

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

quand les apports pluviométriques sont extrêmement faibles ou insuffisants, le recours à une agriculture irriguée devient nécessaire pour assurer de bonnes récoltes. Mais l'utilisation intensive des ressources en eau peut engendrer une pollution des eaux souterraines par les retours d'eau d'irrigation concentrée par évaporation et lessivage (Rouabhia, 2006).

L'eau source de vie est plusieurs fois sollicitée dans nos activités, nos ménages, nos soins et en général nos quotidiens en raison de son utilité. Sans elle, il ne peut y avoir ni de vie, ni d'économie. Malheureusement, celle-ci subit des impacts négatifs lié à des activités humaines, allant jusqu'à sa pollution. Nous percevons cela au niveau des rejets industriels et des eaux usées domestiques qui sont déversés sans traitement préalable primaire (physique) ou secondaire (chimique) dans les plans, cours d'eau et lagunes. Le déballastage en occurrence volontaire des navires est une source principale de la pollution océanique par les hydrocarbures ressentie tout le long de la côte. En ce qui concerne les précipitations, les tendances à la baisse dominent depuis les années 1970 indiquant un plus grand risque de sécheresse (Profil Environnemental, 2021). En outre, les eaux souterraines représentent un réservoir pour l'approvisionnement en eau potable ainsi que pour les activités industrielles et agricoles, notamment en période de sécheresse. Elles contribuent à préserver les zones humides et le débit des fleuves (Sanae Fetouani,2025).

3.2. CCSC pour la transmission des techniques traditionnelles environnementales aux générations futures

La communication pour le changement social et de comportement (CCSC) est généralement définie comme l'application systématique de processus et stratégies de communication interactifs, basés sur la recherche et la théorie et qui visent le changement à trois niveaux : individuel, communautaire, et sociétal (stratégie de communication de changement social et de comportement, 2017-2019). Dans le cadre de notre étude, nous mettrons l'accent sur les trois niveaux de changement de comportement. Car provenant de plusieurs recherches et pratiques en matière de communication utilisée à des fins de développement depuis les années 1950, La CCSC est un moyen par lequel toutes informations où connaissances liées à l'environnement sont véhiculées pour l'intérêt de l'individu et de la population. Les critiques des théories de la diffusion des innovations et du marketing social ont mis en relief les limites de la communication des informations et des connaissances en dépit de leur pertinence dans le changement.

Ainsi, en se basant sur des différentes théories et approches en communication, psychologie et éducation, la CCSC tient compte désormais dans son développement de la relation entre l'individu, la communauté et la société. Un tout dont chaque élément interagit avec l'autre dans le but de promouvoir le changement individuel autant que le changement au niveau de la société. À cet effet, en nous appuyant sur cette approche communicationnelle de changement social et comportemental, l'objectif serait de transmettre à travers la CCSC les techniques traditionnelles pour la meilleure gestion de l'environnement, non seulement à la génération présente mais aussi à la génération future. En réalité, faire connaître les techniques traditionnelles sur la bonne gestion de l'environnement à la génération présente et à la génération future, c'est agir sur les normes sociales afin d'influencer les différentes générations. À cet effet, afin d'obtenir un comportement souhaité chez les générations présente et à venir, il serait préjudiciable de mettre l'accent sur les différents facteurs qui influencent le comportement de chaque individu. En effet, les facteurs qui pourront nous intéresser dans notre étude sont : les facteurs intra-personnels, à ce niveau, ceux-ci prennent en compte les connaissances, les attitudes, l'image de soi et les compétences d'un individu. Car, chaque individu a besoin d'acquérir une connaissance sur la préservation de l'environnement et les anciennes bonnes pratiques utilisées par les aînés, les parents et même les ancêtres amoureux de la nature. De même, les facteurs interpersonnels et facteurs communautaires, que comprennent les relations entre organisation, relations entre la famille, les collègues du travail et amis, constituent un système d'appui inébranlable qui pourra influencer

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

directement ou indirectement chaque individu en vue d'une prise de conscience et un changement de mentalité.

Aussi les facteurs liés aux institutions, institutions sociales, leurs normes et procédures, ceux-ci, permettent d'agir relativement aux lois et aux décrets sur les institutions, la communauté afin de favoriser la mise en pratique du développement durable chez l'individu et dans tous les secteurs d'activité de la Côte d'Ivoire (McLeroy, 1988). Ainsi, les interventions sont exécutées à plusieurs niveaux et cherchent à vaincre les obstacles à chacun de ces niveaux, d'abord individuel, ensuite ménage ou communauté, enfin réseaux sociaux et organisationnel.

De ce fait, au niveau socio-culturel, l'on a incorporé les principes de l'épidémiologie sociale dans laquelle les choix individuels, les décisions et les comportements dépendent non seulement des propres caractéristiques de la personnalité de chacun mais aussi des caractéristiques et normes communautaires. Dans cet élan de changement social et comportemental, la stratégie repose également sur l'adoption d'une perspective dite des « étapes de vie » dans laquelle les représentations personnelles propres à chacun concernant la santé, l'environnement et le bien-être, varient selon l'étape de vie dans laquelle se situe l'individu. Cette approche permet d'adapter à chaque audience le paquet de messages et d'activités adapté à sa position particulière. Elle fournit, en outre, une opportunité intéressante : les changements significatifs dans la vie des gens, marqués par des événements pivots comme les naissances, le mariage, la maladie, les cas de pandémies, la récolte des vivres, les feux de brousse, la perte de proches, etc, peuvent servir de moments clés pendant lesquels les hommes s'ouvrent à l'adoption de nouveaux comportements ou à l'abandon de pratiques à risques. Ainsi, ces opportunités intéressantes tels que les festivals, les fêtes de génération, et bien d'autres événements pourront être un moyen de sensibilisation sur la bonne gestion de son environnement en faveur de la génération présente et celle de la future.

3.3. L'apport de l'approche participative outils de la CCSC dans la gestion durable de l'environnement en Côte d'Ivoire

Instrument privilégié de l'approche participative, la communication permet une transmission de valeurs, l'instauration d'un véritable climat de confiance entre les partenaires sociaux (les ONGs, les associations, les communautés religieuses et l'opinion publique). Grâce à cet outil, une communication en langue est faite au niveau de la culture sur les méthodes traditionnelles de la gestion environnementale, en offrant à chacun la possibilité de participer activement et d'exprimer son point de vue.

Les interventions de la communication se baseront sur trois facteurs principaux à savoir : l'accès à l'information, l'instauration d'un dialogue entre les différents acteurs en présence, les échanges d'expériences de savoirs et de techniques. Car, il existe plusieurs informations liées à l'environnement qui doivent être mises à la disposition de la population. Les actions menées sur la base du CCSC s'inscrivent dans un cadre complexe. Elles prennent en compte les enjeux et s'adaptent à la multiplicité des acteurs en présence. De plus, ces actions répondent aux exigences de chaque étape de l'approche participative et mobilisent les outils et réseaux existants.

Les enjeux, ne se limitent pas à la conservation et à la restauration des ressources forestières. Mais ceux-ci impliquent également l'aménagement de l'espace rural, la gestion des déchets, le curage des caniveaux, ainsi que l'assainissement en concertation avec la population. En outre, dans cette approche plusieurs acteurs sont pris en compte pour une meilleur sensibilisation notamment, la communauté villageoise, les partenaires du développement, projets, ONG et bien d'autres.

Chaque catégorie d'acteurs a ses caractéristiques propres et des besoins particuliers en termes d'information, de dialogue, d'accès au savoir. En réalité, la mise en œuvre de l'approche participative implique par ailleurs, selon les différentes phases et étapes, le recours à des outils ou à des procédures particulières en matière d'information, de recherche, d'analyse, de dialogue, de transmission ou

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues

ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

d'échange d'expériences, de savoir ou de techniques, de planification, de gestion, de suivi ou d'évaluation des programmes entrepris par les organisations. À travers ces phases et étapes, le mode de transmission de savoir sur les méthodes de la pêche utilisés par les ancêtres ou alors par les générations précédentes peuvent être mieux appréhendé et perçu par la générations présente grâce aux expériences évoquées au cours des échanges, des dialogues. Encore faut-il parler des terres qui étaient perçues comme un bien collectif et non un bien individuel. L'idée de participation de tous les acteurs du développement doit être démise afin d'amener tous les individus au changement social et comportemental dans la gestion durable de l'environnement en Côte d'Ivoire.

À cet effet, les outils et réseaux de communication peuvent être utilisés dans les campagnes de sensibilisation à savoir, les médias de communication de masse, moyens de communication de proximité utilisés dans des situations de communication de groupe, outils et réseaux locaux, traditionnellement utilisés par les communautés villageoises. Ces outils et réseaux doivent être mobilisés selon les objectifs poursuivis, en tenant compte de leur impact dans le milieu, de la souplesse de leur mobilisation, leur coût de mise en œuvre, ainsi que de la possibilité pour les communautés de s'en approprier l'usage.

Enfin, il est nécessaire, pour que les activités de communication soient durables et que leur coût soit compatible avec les possibilités financières des institutions concernées, de concevoir des dispositifs fondés sur le partage et la mise en commun des outils de communication, au niveau de leur production, de leur diffusion et de leur exploitation sur le terrain.

En effet, dans des situations de changement climatique, déforestation, l'orpaillage clandestin, perte de biodiversités, les femmes, les hommes, les garçons et les filles sont affectés différemment par les catastrophes. En effet, chaque groupe fait face à des risques spécifiques et possède des capacités et des ressources différentes pour l'aider à réagir et à s'adapter. En règle générale, les femmes et les filles sont plus vulnérables aux catastrophes en raison de leur manque d'instruction, de leur accès limité aux ressources et aux options économiques, de problèmes de mobilité et d'une discrimination tenace, entre autres. Le fait qu'elles soient nombreuses à dépendre de ressources naturelles pour leur subsistance amplifie cette vulnérabilité. Car celles-ci ont en charge la plupart des travaux agricoles et qui fournissent l'énergie (combustible, etc.) et l'eau à leur famille. Dans certains cas, les femmes avancées en âge possèdent des connaissances précieuses sur la gestion des ressources naturelles dans leur communauté, en particulier après une catastrophe. La consultation des femmes lors de l'évaluation des besoins post-catastrophe en matière d'environnement peut également révéler l'existence de moyens de subsistance dont on ignorait qu'ils dépendaient des ressources naturelles, car ils n'y étaient pas directement liés. C'est le cas, par exemple, de la transformation du poisson et de l'artisanat. Outre les consultations prenant en compte les différences entre hommes et femmes, des actions devront également être menées en direction des sous-groupes de population. Dans l'esprit de la stratégie « Reconstruire en mieux », la gestion durable des ressources naturelles et la résilience face aux catastrophes ne sont possibles que si tous les membres de la société sont impliqués et participent à la gestion des ressources avant et après les catastrophes. Par ailleurs, la prise en compte de ces questions environnementales peut également faire émerger des perspectives et des solutions pour la Côte d'Ivoire afin de lutter contre la pauvreté, le chômage, les inégalités sociales et sexistes relatives à l'accès, à l'utilisation et à la gestion des ressources naturelles.

Ainsi, de ce fait, la transmission des savoirs traditionnels est elle-même devenue un objet d'étude de plus en plus en vogue en particulier en management des connaissances ou Knowledge Management (Ermine & al., 2020). Suivant cette même perspective, l'innovation par les savoirs traditionnels est devenue une thématique de recherche importante, jusque dans les sciences de gestion. Plusieurs écrits récents soulignent l'importance de « reconnaître » les savoirs traditionnels en tant que vecteurs ou porteurs d'innovations (Lehmann, 2021) et mettent en exergue la nécessité de mieux décrire les modes de transmission des savoirs traditionnels, de mieux les interpréter, voire d'en accroître la

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

portée et de leur donner de nouvelles fonctions, ou de nouveaux usages, en période de turbulences planétaires (Vidal, 2022 ; Coulet, 2011 ; Pastré, 2011). Cela étant, le territoire que couvrent les savoirs traditionnels est vaste et reste à explorer (Delbos & Jorion, 1984 ; Frassier & Lhulier, 2021). Plusieurs auteurs appellent à mieux documenter ce domaine, dans une perspective plus holiste et systémique, afin de (mieux) conjuguer durabilité et développement économique (Dai & al., 2018 ; Ogar & al., 2020). Cette nouvelle orientation elle-même appelle à développer de nouvelles approches conceptuelles et pratiques. Suivant cette direction, la session « Savoirs traditionnels, transmission et innovation » propose d'articuler les discussions théoriques et pratiques autour de quatre interrogations, toutes à mettre en lien avec des différents enjeux sociétaux actuels. Quelles sont les représentations conceptuelles actives

Conclusion

Il convient de retenir que la gestion de l'environnement et la promotion du développement durable en Côte d'Ivoire, ont un caractère transversal. Pour ce faire, un cadre institutionnel de gouvernance, système de structures publiques, parapubliques et privées, d'organisations de la Société Civile, d'agences et d'organismes de coopération et de collectivités territoriales qui gravitent autour du Ministère en charge de l'environnement et du développement durable a été élaboré. Par ailleurs, afin d'assurer une gestion environnementale efficace, l'État a mis en place une politique nationale pour répondre aux besoins environnementaux. Mais, comme ces politiques ont été, de manière générale, l'œuvre des puissances étrangères, les techniques africaines pour la préservation de l'environnement n'ont pas pu être prises en considération. Le plus regrettable demeure que les politiques nationales en la matière n'ont pas, elles non plus, considéré les réalités endogènes. Et pourtant, cela aurait pu assurer une certaine endogénéité, condition *sine qua non* de la participation des populations rurales et urbaines à la protection de la nature en Côte-d'Ivoire. Cette considération des valeurs environnementales aurait pu être transmises à partir de la communication pour le changement social et comportemental qui mettrait l'accent sur la connaissance, les normes, l'attitude et le comportement des hommes.

Références bibliographiques

AGECSO, 2021, La transmission des savoir-faire traditionnels, Actes des séminaires du Lac Chambon (19 mai 2021) et de Périgueux (16 et 17 septembre 2021).

AGECSO, 2022, La transmission des savoir-faire traditionnels, Actes des séminaires de Nice (22-24 juin 2022) et de Saint-Emilion (27-28 octobre 2022).

GNANGUI Adon, 2009, Introduction au droit de l'environnement en Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire, L'Harmattan, études africaines, 2009, 327 p.

BOKA Abéto Constance, DAKOURI Guissa Desmos Francis, OUATTARA Drissa, VAKA Dago Elie, 2020, « Les raisons de la persistance de l'insalubrité du quartier Anono extension dans la commune chic de Cocody », *Annales de l'Université de Moundou*, Série A-Faculté des lettres, Arts et Sciences Humaines, Vol.7, nº3, pp.53-71

BROU Kamenan Marcel, DAKOURI Guissa Desmos Francis, ALLA Della André, N'KA Mathias, 2017, « Les facteurs de recrudescence des inondations dans la commune de Cocody Abidjan-Côte d'Ivoire », *Cahiers du CBRST*, N° 11, pp. 79-97.

RAM Christophe Sawadogo, 2020, *Connaissance des pratiques traditionnelles de gestion de l'environnement : préalable et base sociologique de l'efficacité des stratégies actuelles de sa conservation*, (Stratégie de Communication pour le Changement de Comportement en matière de VIH et le SIDA en côte d'Ivoire 2016 – 2020.

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues

ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

AUBREVILLE, 1949, *Climats, forêts et désertification de l'Afrique tropicale*, le Professeur Auguste Chevalier et ses nombreuses communications à l'Académie des sciences en France, dans les années 1950, etc.).

KOUKOUGNON Gauthier Wilfried, 2012, *Milieu urbain et accès à l'eau potable le cas de Daloa*, Abidjan, Thèse unique, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, 388p.

MIREIA Boya Busquet, 2006, *Des stratégies intégrées durables : savoir écologique traditionnel et gestion adaptative des espaces et des ressources*, Doctorante en Aménagement, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128 succursale Centre-ville, Montréal (Québec) Canada. H3C 3J7. Local 4175.